

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Oullins

Métropole de Lyon

ARRÊTÉ DU MAIRE

PDAU/NUM_23_008

OBJET : Certification des adresses, côté pair, 68 à 76 Grande Rue ; 35 à 45 rue de la République, côté impair

Le Maire d'Oullins,

Vu l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°SJ20_427 du 7 juillet 2020 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Louis CLAUDE Conseiller délégué au Maire ;

Considérant qu'il relève des compétences du Maire ou de celles d'adjoints délégataires d'attribuer ou de modifier un numéro de voirie à un bâtiment lorsque cette opération est nécessaire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'identifier les propriétés situées côté pair, 68 à 76 Grande Rue ; 35 à 45 rue de la République, côté impair ;

ARRÊTE

ARTICLE Premier :

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté référencé PDAU/NUM_20_027.

ARTICLE II :

Les numéros de voirie situées au niveau des tenements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes (cf. plan ANNEXE) :

76 Grande Rue : AL 413

74 Grande Rue : AL 533, AL 532et AL 534

72 Grande Rue : AL 107

70 Grande Rue et 39 rue de la République : AL 105

68 Grande Rue et 35 rue de la République : AL 104

43 rue de la République : AL 106

45 rue de la République : AL 535, AL 536

En conséquence, ces unités foncières détiennent les adresses postales précitées.

ARTICLE Dernier :

Ampliations du présent arrêté seront adressées au Service du Cadastre de la Métropole de Lyon, au service d'acheminement des colis et du courrier : la Poste, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire par :

Transmission en préfecture le : / /

Mise en ligne le : / /

Notifié le :

Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Louis CLAUDE

Fait à Oullins, le 24 janvier 2023.

**Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
Le Conseiller délégué,**

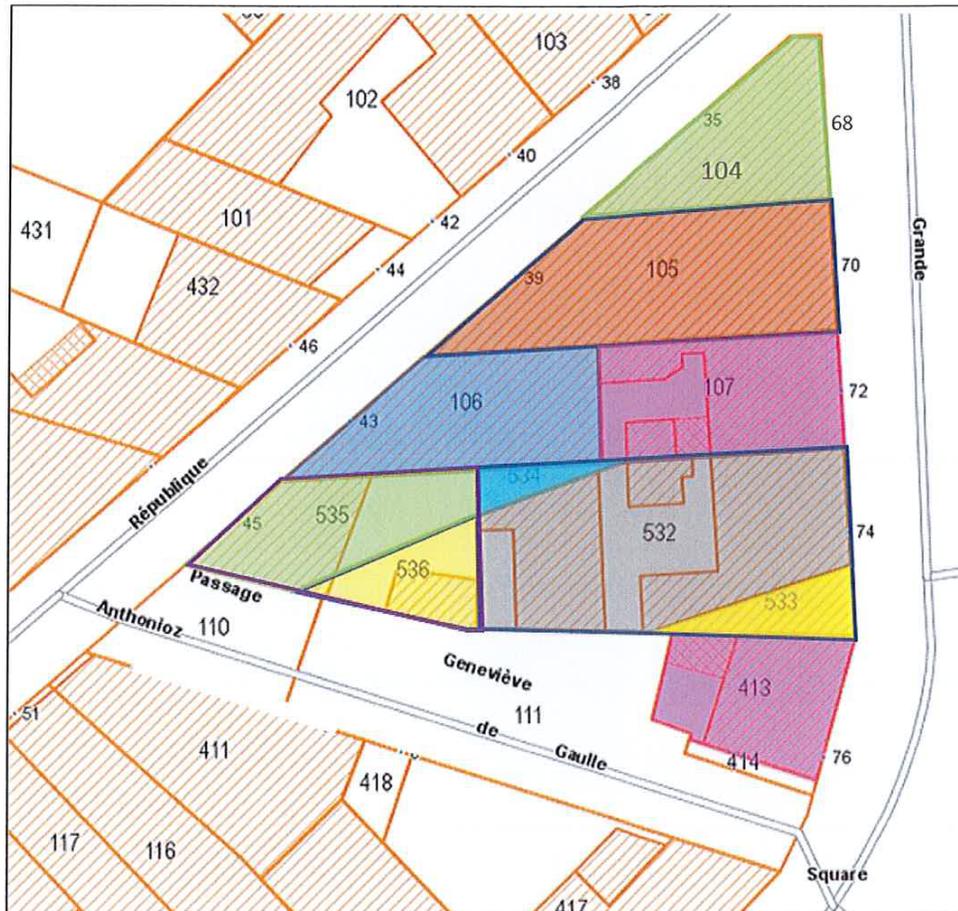
Jean-Louis CLAUDE



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

ANNEXE

**68 à 76 Grande Rue
35 à 45 rue de la République**



Les numéros de voirie situés au niveau des tenements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes :

- 76 Grande Rue : AL 413
- 74 Grande Rue : AL 533, AL 532 et AL 534
- 72 Grande Rue : AL 107
- 70 Grande Rue et 39 rue de la République : AL 105
- 68 Grande Rue et 35 rue de la République : AL 104
- 43 rue de la République : AL 106
- 45 rue de la République : AL 535, AL 536